

Le Comité d'Autodéfense Juridique

POURQUOI ?

La police, la justice et la prison sont les outils de la classe dominante pour maintenir l'ordre social capitaliste et écraser tout mouvement de contestation. L'objectif du CAJ est d'organiser la solidarité et l'entraide entre les personnes qui subissent cette répression.

Pour mieux se défendre ensemble !

Pour ne plus être seul.e face à la répression

Pour apporter une aide financière, une réflexion collective, des contacts d'avocats.

Pour approfondir et diffuser nos connaissances de ce milieu hostile qu'est la justice afin d'être davantage préparé.e.s à l'affronter.

Pour sortir de l'angoisse générée par le flic, le juge, le maton...

COMMENT ?

Des ateliers d'auto-défense juridique pour comprendre ce que sont la justice et la police et comment elles fonctionnent.

On diffuse de l'information.

On alimente une caisse de solidarité permanente pour faire face aux frais financiers occasionnés par la répression.

**Le CAJ ne croit pas en la Justice de son pays.
Face à la Police et à la Justice, l'autodéfense collective
est une nécessité.**

Si tu penses qu'on peut t'aider, envoie un mail: caj31@riseup.net
Pour alimenter la caisse, envoyez vos chèques à l'ordre de « CAJ » au
CAJ c/o Canal Sud 14 rue Alfred Dumeril 31400 Toulouse.